

"Les insuffisances de la CEE se répercute jusqu'à Washington" dans Frankfurter Allgemeine Zeitung (21 mars 1974)

Légende: Le 21 mars 1974, le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung s'interroge sur les tensions entre les États-Unis et la Communauté économique européenne (CEE).

Source: Frankfurter Allgemeine Zeitung. Zeitung für Deutschland. Hrsg. Benckiser, Nikolas; Eick, Jürgen; Welter, Erich; Deschamps, Bruno; Fest, Joachim; Fack, Fritz Ullrich. 21.03.1974, Nr. 68. Frankfurt/Main: FAZ Verlag GmbH. "Die Unzulänglichkeiten der EWG wirken bis nach Washington", auteur:Weseloh, Hans Achim , p. 3.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/les_insuffisances_de_la_cee_se_repercute_jusqu_a_washington_dans_frankfurter_allgemeine_zeitung_21_mars_1974-fr-dof18a9e-a73f-4ecd-8fd2-d533407116ed.html

Date de dernière mise à jour: 06/07/2016



Les insuffisances de la CEE se répercutent jusqu'à Washington

Les raisons du conflit entre l'Europe et les États-Unis

Par Hans Achim Weseloh

Les déclarations que le président américain Nixon a faites mercredi à Houston et celles que le ministre des Finances Schmidt a faites mardi soir après son entretien avec le ministre des Affaires étrangères Kissinger ont montré que ces deux parties estiment qu'une période d'accalmie est maintenant nécessaire dans le conflit américano-européen, car la poursuite de la polémique publique ne pourrait que créer d'autres dommages. L'année de l'Europe, dont Kissinger, lors de sa dernière visite à Bonn, a encore parlé de façon à moitié sérieuse, à moitié ironique, disant qu'elle se terminait déjà le 23 avril et pouvait encore acquérir sa propre importance, est définitivement oubliée à cause de l'annulation de la visite du président Nixon en Europe.

C'est surtout un projet européen de déclaration devant déterminer les futures relations entre la Communauté européenne et les États-Unis qui a contribué à cette situation. Jusqu'ici, les Européens et les Américains ne sont pas parvenus à trouver un accord sur cette déclaration. Washington ne veut tout simplement pas s'accommoder du fait qu'il n'est pas fait mention d'interdépendance, de partenariat ni de consultations institutionnalisées dans cette déclaration commune.

Les trois mots «interdépendance», «partenariat» et «consultation», qui du point de vue américain sont considérés volontiers comme les points essentiels d'une déclaration américano-européenne, sont les clés des tensions qui existent depuis longtemps, et pas seulement depuis le conflit du Proche-Orient. Adhérer à l'interdépendance serait reconnaître la dépendance mutuelle des partenaires atlantiques, l'incontestable dépendance réciproque des membres de l'alliance des deux côtés de l'Atlantique. Du point de vue de la sécurité militaire, où les Américains ne portent pas moins d'intérêt à la défense européenne que les Européens eux-mêmes, l'interdépendance est la plus manifeste et n'est quasiment pas contestée. Le fait qu'elle existe également au plan économique, monétaire, commercial, énergétique et dans d'autres secteurs de la vie internationale est peut-être un axiome américain, mais elle est bien plus contestée par de nombreux États européens, comme le montrent la Conférence sur l'énergie de Washington et les plans de Bruxelles pour le Proche-Orient. Ici, des fêlures peuvent apparaître dans la coopération atlantique, d'autant que la plupart des Européens prennent peur à l'idée de devoir compenser les engagements des Américains en matière de sécurité par des concessions commerciales.

Certes, le terme «partenariat» est employé depuis des années pour désigner les relations entre les membres américains et européens de l'Alliance, mais l'égalité de droit que ce terme recouvre n'a jamais existé. Les Européens – et pas seulement les Français – y voient une position trop dominante de la superpuissance américaine face aux jeunes partenaires européens et donc la nécessité de délimiter la définition de l'identité. Mais selon l'opinion américaine, l'Europe ne constitue pas un partenaire de même importance et égal en droits car elle ne forme toujours pas une unité dotée d'un potentiel important non seulement sur le plan économique, mais également politique et militaire et laisse s'essouffler ses élans d'intégration de type institutionnel au lieu de les dynamiser pour devenir une fédération forte. Si l'Europe progressait sur ce terrain, elle n'aurait alors pas besoin de faire front aux États-Unis et pourrait dès lors devenir un pilier de l'Alliance atlantique, solide et égal en droits, au lieu de passer de crise en crise, comme le fait l'actuelle «Europe des nations».

Le troisième mot-clé «consultation» est au cœur des frictions actuelles entre les États-Unis et l'Europe, bien qu'il soit devenu habituel, depuis un certain nombre d'années, de discuter au cours des réunions du conseil atlantique de la nature des négociations de consultation, de leur importance et de définir des dates pour les mener. Il n'en demeure pas moins que ce sont en général les Européens qui ont reproché à leur partenaire américain, souvent à juste titre, de ne pas les avoir consultés avant de prendre une décision et de les avoir informés seulement après avoir pris leur décision, même si celle-ci concernait l'Europe. Les exemples les plus récents de cette situation sont l'accord passé entre Brejnev et Nixon et la mise en alerte des forces armées américaines lors d'une phase délicate du conflit du Proche-Orient.

Du côté américain, on estime à juste titre que les consultations sont parfois problématiques pour des raisons temporelles et qu'elles créent de surcroît des difficultés supplémentaires, faute de pouvoir dialoguer avec un seul interlocuteur européen, ayant à la place affaire à de nombreux gouvernements nationaux. Du point de vue européen, il est également indéniable que le processus consultatif est insuffisant pour le partenaire américain, d'autant plus que la Communauté n'a pas pris de décision à haut niveau sur les consultations autrefois plébiscitées par le chancelier allemand Brandt et qui auraient institutionnalisé un dialogue permanent.

La forme actuelle du mécanisme décisionnel de la coopération politique européenne permet difficilement de prendre en considération les intérêts américains légitimes. Avant d'importantes consultations, la Communauté peut seulement affirmer aux Américains qu'il n'existe pas encore de position européenne commune permettant de procéder à une consultation.

Afin de parvenir à des consultations réellement porteuses de sens, il faut donc trouver un mécanisme qui, d'une part, ne transforme pas les consultations des Neuf de la Communauté européenne en une conférence des Dix incluant les Américains, mais qui garantisse, d'autre part, que les doutes légitimes des Américains soient pris en compte avant la prise de décision et qu'ils puissent être considérés. L'initiative européenne d'un dialogue avec les pays arabes fut un exemple typique de mauvaise consultation, car les effets que ce pas a provoqués ont été rendus public avant même que les Américains, qui virent ainsi leur politique énergétique et leur politique du Proche-Orient perturbées, n'aient été clairement mis au courant de sa portée.

Le temps de réflexion, obligé par le dialogue entre les États-Unis et l'Europe à cause de l'annulation du voyage de Nixon et les incertitudes du rôle de la Grande-Bretagne dans l'Europe, devrait être l'occasion d'aplanir les tensions et de préparer de nouvelles discussions d'experts. L'initiative de Kissinger consistant à définir une nouvelle charte atlantique s'est révélée irréalisable pour de nombreuses raisons, mais son concept de base visant à reformuler les relations atlantiques pour l'avenir ne doit pas être perdu de vue si les liens de l'Europe avec sa force de protection militaire devaient subir des dommages irréversibles.